

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**26 Avril 2025, 18H00 au Complexe Sportif La Base - 47110 LE TEMPLE SUR LOT**

**ASSOCIATIONS PRESENTES OU REPRESENTEES.**

0265 ASS KUNMING ,0288 ASS TAI CHI CHUAN DU VAL DE L EYRE, 0349 CERCLE D AIKIDO ET DE TAI CHI CHUAN DE GRADIGNAN,0408 HIRIBURUKO AINHARA SECTION TAI JI QUAN, 0458 LA GRANDE OURSE, 1047 DONG XI EST OUEST, 1089 ARTS MARTIAUX SHAOLIN BORDEAUX, 1430 ENTENTE SPORTIVE DE BRUGES SECTION KUNG FU, 1488 TOUM DES PERTUIS, 2079 TAICHI EN ALBRET, 2342 STADE MONTOIS TAICHI CHUAN, 2426 TAI CHI CHUAN WUDANG PAI, 2440 SOUFFLE HARMONIE SANTE, 2469 ENFANTS DE FRANCE DE BERGERAC SECTION TAI CHI, 2478 TAOHARMONIE, 2536 ARTS ENERGETIQUES ET MARTIAUX DU CINABRE, 2706 ASSOCIATION ENERGIES ET HARMONIE, 2878 DE LA SOURCE AU NUAGE, 2981 FRANCE JKD INSTITUT LA ROCHELLE

Soit 19 membres Nouvelle Aquitaine sur 84 (22.62%) représentant 750 voix sur 2 339 (32.06%).  
Le quorum de 43 membres votants représentant 1 171 voix exprimées n'est pas atteint.

[Les membres présents approuvent à l'unanimité la tenue de cette Assemblée Générale sans quorum.](#)

Désignation des scrutateurs : Richard Porteil, Christian Desport.

**I - RAPPORT MORAL :**

Remerciement de la présidente :

« Tout d'abord, un grand merci à vous toutes et tous de votre participation à nos différents évènements et particulièrement de votre présence ce week end, notre 5<sup>ème</sup> Printemps des Energies !

Week end auquel j'attache une grande importance car il nous permet de se rencontrer, d'échanger et de découvrir des disciplines que nous ne pratiquons pas forcément dans nos clubs,

Avant de poursuivre, je me dois de remercier les membres du Comité Directeur qui participent à tous ces évènements et aussi, particulièrement pour ce week end, les enseignants qui viennent bénévolement animer des ateliers de nos différents arts. Je remercie aussi Ghislaine, pour ses massages très bénéfiques après l'effort !! »

2024, année très riche en évènements : pour la première année, à la demande de la fédération, organisation des sélectifs Sanda inter régions et d'un open de Kungfu, Nouvelle Aquitaine/Occitanie, Printemps des Energies, passage de duans et ATT1, formation CAM/CMB, journée informative DUAN et ATT1, participation à des évènements organisés par le CROS.

Sans oublier notre Assemblée Générale Elective du 13 avril 2024 ! Vous m'avez accordé à nouveau votre confiance en me réalisant présidente de notre région et je vous en remercie vivement.

Nous détaillerons ces différentes actions, plus loin, dans le rapport d'activités.

La plupart de ces actions ont pu être financées, en partie, par les subventions que nous accordent le Conseil Régional, l'Agence Nationale du Sport et exceptionnellement la FFAEMC pour les sélectifs (4 000€) pour un total de 16 600€.

En partie aussi par le reversement de la quote part des licences que nous verse la fédération, 4 312€ pour 2024.

Ces subventions nous permettent aussi d'aider les stagiaires en leur reversant une partie du coût de leur formation, en cas de réussite (1/4 des frais pédagogiques), d'aider les juges stagiaires de notre région en leur remboursant les frais de transport quand ils se rendent à Paris, d'aider aussi les enseignants désirant suivre les formations « Santé » fédérales.

## SUBVENTIONS 2024

ACTIONS	FFAEMC	ANS		CONSEIL REGIONAL		TOTAL	
	Accordées	Demandes	Accordées	Demandes	Accordées	Demandes	Accordées
PROMOTION DE LA DISCIPLINE		1 500	1 500	2 500	1 500	4 000	3 000
SELECTIFS SANDA INTER REGIONS	4 000					4 000	4 000
OPENS KUNGFU		2 700	1 900			2 700	1 900
VALORISATION DES PRATIQUES - FORMATION		4 700	4 700	4 700	3 000	9 400	7 700
TOTAL SUBVENTIONS	4 000	8 900	8 100	7 200	4 500	20 100	16 600

**Evolution de nos licenciés :**

Saisons	Nombre de clubs	Nombre de licenciés				
		AMCI	AEC	AMCX	WUSHU	TOTAL
Au 31 août 2019	60	1 341	736	126		2 203
Au 31 août 2022	69	903	520	191	4	1 618
Au 31 août 2023	83	1 155	698	368	130	2 351
Au 7 avril 2024	80	1 077	811	245	170	2 303
Au 26 avril 2025	85	1 095	810	253	125	2 283

Ce tableau amène quelques remarques : nous constatons que nous avons plus de clubs affiliés en 2025 mais moins de licenciés. Est-ce à dire que les clubs ne licencieraient pas tous leurs adhérents ? Il est très important qu'ils tous soient licenciés car cela impacte le montant du reversement fédéral de notre quote part de licences (2.50€/licence jusqu'à 900 licences puis 1.40€/licence au-delà), produit important de nos finances qui participe à la vie de notre comité régional (événements, passage de DUAN/ATT1, formation, aide aux licenciés ...).

**II - RAPPORT D'ACTIVITES.**

**Sélectifs Sanda/Sanda light inter régions (zone 2 : NA/Occitanie) et Open** : 3 et 4 février 2024 au Centre Sportif « La Base » - 47110 : Le Temple Sur Lot  
Sélectifs inter-régions en vue des championnats de France de mars 2024 le samedi 3 février, Opens AMCX/AMCI le dimanche 4 février.

Pour cette première édition, très peu de compétiteurs étaient inscrits :

- 33 pour les sélectifs
- 15 pour l'Open :
  - Tai-chi chuan : 4 participants séniors (dont 1 femme) mains nues et armes
  - Kung-fu traditionnel : 11 participants (3 juniors et 8 séniors dont 4 femmes).

**Printemps des Energies : 12, 13 et 14 avril 2024,**

Espace 1000 sources à Bugeat (19) :

59 participants en hébergement complet, 89 participants aux ateliers le samedi et dimanche. En tout, 23 ateliers animés bénévolement par des enseignants diplômés, répartis sur les deux jours.

Le samedi soir, après l'Assemblée Générale, les participants ont été conviés à un apéritif suivi d'un buffet.

**Passage de DUAN et d'ATT1 le samedi 25 et dimanche 26 mai 2024 au CREPS de Talence :**

**DUAN : 33 inscrits :**

- Taichi Chuan : 17
- Qigong : 11
- KungFu : 5

**ATT1 : 15 inscrits :**

- Qigong : 8
- Taichi Chuan : 7

15 juges et un superviseur ont participé à cette journée.

**Réunion du Comité Directeur** : samedi 25 mai à 18h, Hôtel Campanile Gradignan (33), couplée avec une visio conférence, via Zoom

**Organisation d'évènements fédéraux en région.**

**AG Fédérale & Festival des AEMC à La Rochelle les 15 & 16 juin 2024 :**

L'AG s'est tenue le samedi 15 juin à 16h30 à la résidence Lafayette. Elle était couplée avec une visio.

Une soirée plancha a suivi à partir de 20h30 à l'Ecole Dragon Tigre de La Rochelle,

**Dimanche 16 juin fête des AEMC : ouverture au public à 9h30, puis démonstrations et animations d'ateliers au gymnase des Parcs :**

- Démonstrations : Taichi Chuan mains nues, en duo, avec armes, double éventail, Roliball, cérémonie du thé, spectacle multi disciplines
- Ateliers : Kungfu traditionnel, Tuishou, Boxe chinoise, Qigong, Bagua Zhang, Roliball, Eventail, Taichi Chuan

**Journée Olympique et Paralympique organisée par le CROS Nouvelle Aquitaine le 21 juin 2024 : au CREPS de Talence (33)**

Comme chaque année, nous participions à cette JOP. Deux enseignants et la présidente étaient présents pour animer six ateliers de 50 minutes chacun, chaque atelier étant composé d'une quinzaine d'enfants.

Nous avons pu initier les jeunes enfants, sous forme ludique, à la lutte chinoise, à quelques notions de kungfu. Nous espérons leur avoir donné envie de faire du sport !

**Réunion du Comité Directeur** : jeudi 29 août 2024 à 18h, en visio zoom.

**Formation CAM/CMB au CROS de Talence :**

10 inscrits : 9 CMB (4 AEC et 5 AMCI), 1 CAM AMCI : du 14 septembre au dimanche 24 novembre 2024, Certification le 7 décembre 2024 au CREPS de Talence : 7 juges, dont 1 stagiaire.

**Réunion du Comité Directeur** : samedi 7 décembre 2024 à l'Hôtel Campanile Gradignan (33), couplée avec une visio conférence, via Zoom

**Journée informative DUAN/ATT1 le 8 décembre 2024 au CREPS de Talence.**

Participation : 15€ - 15 inscrits

4 juges ont permis aux participants de passer des examens « blancs ».

**APPROBATION DES RAPPORTS MORAL ET D'ACTIVITES A L'UNANIMITE**

**III - RAPPORTS FINANCIERS.**

Présentés par Jean Yves Leuridan, notre trésorier.

**Bilan financier 2024**

export BasiCompta® au 22/04/2025

Actif	N			N-1	
	Brut	Amortissements	Net		Net
<b>Actif Immobilisé</b>					
Immobilisation Incorporelle			0.00 €		0.00 €
Immobilisation Corporelle					
- Terrain	0.00 €		0.00 €		0.00 €
- Construction	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
- Matériel	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €
Autres Immobilisations Financières					
- Participation			0.00 €		0.00 €
- Titres			0.00 €		0.00 €
- Prêts			0.00 €		0.00 €
- Cautions			0.00 €		0.00 €
<b>Total 1</b>			<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>
<b>Actif Circulant</b>					
Créances			0.00 €		972.00 € +
Disponibilité Trésorerie			5 691.90 €		7 880.04 €
- Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique			1 621.70 €		893.76 €
- CAISSE			70.20 €		51.90 €
- LIVRET BPA CA			4 000.00 €		6 934.38 €
- Compte clos - Banque Populaire Occitane			0.00 €		0.00 €
- À Recevoir			0.00 €		0.00 €
- Chèques à encaisser			0.00 €		0.00 €
- À Payer			0.00 €		0.00 €
Charges Constatées d'Avance			291.00 € +		3 755.32 € +
<b>Total 2</b>			<b>5 982.90 €</b>		<b>12 607.36 €</b>
<b>Total général</b>			<b>5 982.90 €</b>		<b>12 607.36 €</b>
<b>Passif</b>					
<b>Fonds Propres</b>					
Fonds Propres Sans Droit de Reprise			0.00 €		0.00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise			0.00 €		0.00 €
Réserves			0.00 €		0.00 €
Report à nouveau			4 617.36 €		7 610.78 €
Excédent ou Déficit			114.54 €		-2 993.42 €
<i>Situation Nette</i>			<i>4 731.90 €</i>		<i>4 617.36 €</i>
Subvention d'Investissement			0.00 €		0.00 €
<b>Total 1</b>			<b>4 731.90 €</b>		<b>4 617.36 €</b>
Fonds Reportés			0.00 €		0.00 €
<b>Total 2</b>			<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>
Provisions			0.00 €		0.00 €
<b>Total 3</b>			<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>
<b>Dettes</b>					
Emprunts auprès d'établissements			0.00 €		0.00 €
Emprunts et Dettes Financières Diverses			0.00 €		0.00 €
Dettes Fournisseurs			616.00 € +		0.00 €
Dettes Fiscales et Sociales			0.00 €		0.00 €
Dettes Immobilisations			0.00 €		0.00 €
Autres Dettes			0.00 €		0.00 €
Produits Constatés d'Avance			635.00 € +		7 990.00 € +
<b>Total 4</b>			<b>1 251.00 €</b>		<b>7 990.00 €</b>
<b>Total général</b>			<b>5 982.90 €</b>		<b>12 607.36 €</b>

Il se caractérise par :

- Des sommes disponibles de plus de 5 000€ dont 4000€ sur le livret A en diminution par rapport à 2023 (6 934.38€)
- Des charges constatées d'avance pour l'exercice 2025 (291 €) correspondants aux frais de transport d'arbitres pour les sélectifs inter régions de février 2025
- Des produits constatés d'avance :
  - 625 € pour les Printemps des NRJ
  - 10€ pour les sélectifs 2025

## COMpte DE RESULTATS - 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Charges	Montants	Produits	Montants
<b>60- Achat</b>	<b>7 848.58 €</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>12 199.76 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	0.00 €	Prestation de services	8 830.00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	2 432.20 €	Vente de marchandises	3 369.76 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	18.31 €	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>16 600.00 €</b>
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 160.42 €	Etat: ANS, ARS, ...	8 100.00 €
Autres fournitures	4 237.65 €	Région(s):	4 500.00 €
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>13 723.22 €</b>	Fédération	4 000.00 €
Sous traitance générale	11 245.60 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>17 648.40 €</b>
Locations	2 477.62 €	Dont cotisations	13 131.00 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>24 641.16 €</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>90.58 €</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	10 930.00 €	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>1 921.50 €</b>
Publicité, publication	796.84 €	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0.00 €</b>
Déplacements, missions	12 822.10 €	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>2 313.00 €</b>
Frais postaux et de télécommunications	26.51 €	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>50 773.24 €</b>
Services bancaires, autres	65.71 €	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>2 763.10 €</b>
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0.00 €</b>	Dons en nature	360.90 €
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>0.00 €</b>	Prestations en nature	0.00 €
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>3 751.34 €</b>	Bénévolat	2 402.20 €
<b>66- Charges financières</b>	<b>0.00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>53 536.34 €</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>694.40 €</b>		
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>0.00 €</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>50 658.70 €</b>		
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>2 763.10 €</b>		
Secours en nature	360.90 €		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0.00 €		
Personnel bénévole	2 402.20 €		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>53 421.80 €</b>		
		<b>RESULTAT</b>	
		<b>114.54 €</b>	

**CHARGES : 50 658 €**

**Achats 2024 pour 7 850 € :**

Essentiellement achats de repas et de passeports que nous revendons, fournitures alimentaires et non alimentaires, vestes de juges, goodies, matériel pour sélectifs ...

**Services extérieurs pour 13 723 € :**

Sous-traitance (facture du Printemps des Energies) et locations de salles

**Autres services extérieurs pour 24 641€ dont :**

- Honoraires et indemnités de vacances pour 10 930€
- Déplacements des juges, des intervenants, des membres du comité pour 12 822€

**Autres charges pour 3 751€ :**

Participation financière du comité à la formation des adhérents (santé, CAM et CMB), reversement à la fédération des frais de diplôme (23€/Duan, indemnité d'animation d'ateliers (journée découverte et JOP CROS), abonnements informatiques...

**PRODUITS : 50 773€** qui se décomposent en 3 masses financières

**Vente de produits, prestations de service pour 12 200€ :**

Inscriptions au Printemps des NRJ, ventes de repas, de passeports, buvette.....

**Subventions pour 16 600€ :**

**Autres produits de gestion courante pour 17 650€ :**

Reversement quote part licences, inscriptions aux DUAN/ATT et formation CAM/CMB

Et pour conclure, la différence entre les produits et les charges nous laisse un très léger bénéfice de 114€ soit 0.2% de nos produits.

Le trésorier remercie ici le travail qui a été réalisé par la présidente et les membres du Codir, ainsi que par les intervenants sollicités pour les divers évènements qui ont contribué à réduire les charges. Pour rappel en 2022 (- 6 013€) et en 2023 (- 2 993€).

C'est donc un retour à l'équilibre qu'il faut saluer. Il est indispensable que le comité dispose de réserves financières pour assurer la gestion courante en attendant le versement des subventions.

## APPROBATION DES RAPPORTS FINANCIERS A L'UNANIMITE

### IV - PREVISIONNEL 2025

- 1<sup>er</sup> et 2 février 2025 : Open Qigong, Sélectifs Sanda et Battles Kungfu au Temple Sur Lot
- 22 et 23 mars 2025 : passage de DUAN/ATT1 au CREPS de Talence
- 22 mars 2025 : réunion du CODIR en présentiel couplée avec une visio
- 25, 26 et 27 avril 2025 : Printemps des Energies au Temple Sur Lot
- 26 avril, 18 h : AGO
- Juin 2025 : participation à la JOP du CROS Nouvelle Aquitaine
- Août 2025 : réunion du CODIR en visio
- 13 septembre au 22 novembre : formation CAM/CMB au CROS de Talence
- 17 septembre : journée d'inclusion à Tulle, organisée par l'association De la Source au Nuage et le Comité régional
- Novembre 2025 : participation au colloque annuel CROS Nouvelle Aquitaine
- 6 décembre 2025 : certification CAM/CMB au CREPS de Talence
- 6 décembre 2025 : réunion du CODIR en présentiel couplée avec une visio
- 7 décembre 2025 : journée informative DUAN/ATT1

**Budget prévisionnel 2025**

<b>CHARGES (en €)</b>	<b>PRÉVU</b>	<b>PRODUITS (en €)</b>	<b>PRÉVU</b>
<b>60 - Achat</b>	<b>5 192</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>15 440</b>
Achats d'études et de prestations de service		Prestation de services	
Achats buvettes	<b>1 440</b>	<b>Participations</b>	<b>12 780</b>
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Vente de marchandises	<b>2 660</b>
Fourniture d'entretien et de petit équipement	<b>1 256</b>		
Autres fournitures : passeports, vestes	<b>1 370</b>	Produits des activités annexes	
Achat repas	<b>1 126</b>		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>19 344</b>	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>20 300</b>
Sous traitance générale	<b>15 337</b>	Etat : ANS	<b>9 250</b>
Locations -Entretien et réparation	<b>3 947</b>	DRAJES	
Location OVH	<b>60</b>	Région(s):	<b>9 750</b>
Documentation		Département(s):	<b>500</b>
Divers		Commune(s):	<b>800</b>
<b>62 - Autres services extérieurs -</b>	<b>27 732</b>	Intercommunalité	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	<b>9 495</b>		
Publicité, publication	<b>300</b>	Fonds européens :	
Achat médailles + coupes	<b>277</b>	ASP	
Protection civile	<b>1 254</b>		
Déplacements - - voyages et déplacements	<b>12 746</b>		
Missions	<b>2 590</b>	Autres financements publics :	
	<b>980</b>		
Frais postaux et de télécommunications	<b>20</b>	Partenariats privés :	
Services bancaires, autres -	<b>70</b>	- Mécénats :	
Divers		Dons privés	
<b>63 - Impôts et taxes</b>		Autres recettes (précisez) Comité et dons	
Impôts et taxes sur rémunération		ASP	
Autres impôts et taxes		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>19 011</b>
		Dont cotisations	<b>14 711</b>
<b>64- Charges de personnel</b>			
Rémunération des personnels,		Reversement fédéral licences	<b>4 300</b>
Charges sociales			
Autres charges de personnel		<b>76 - Produits financiers</b>	<b>95.57</b>
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>5279</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>3 420</b>
<b>66- Charges financières</b>		<b>78 - Reprises amortissements/provisions</b>	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>720</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS (en €)</b>	<b>58 267</b>
<b>TOTAL CHARGES (en €)</b>	<b>58 267</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>2 993</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>2 993</b>	Bénévolat	<b>2 993</b>
Secours en nature		Prestations en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Dons en nature	
Personnel bénévole	<b>2 993</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (en €)</b>	<b>61 260</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (en €)</b>	<b>61 260</b>		

**APPROBATION DU PREVISIONNEL 2025 A L'UNANIMITE**

**Règlement financier**

Rubriques	Libellés	Montants
Remboursement de frais (Sur justificatifs)	Hôtel (nuit + petit déjeuner)	70€
	Repas (midi ou soir)	20€
	Remboursement transports	2 <sup>ème</sup> classe SNCF
	Remboursement kilométrique dérogatoire	0.35€/km
	Autres : péages, tickets de métros, parkings	Justificatifs
Evènements Regroupements sportifs	Responsable de l'évènement	75€ par $\frac{1}{2}$ journée, max 150€ par évènement
	Indemnités pour le juge superviseur	75 € par $\frac{1}{2}$ journée de manifestation
	Indemnités pour les animateurs	50€ par $\frac{1}{2}$ journée
Examens DUAN/ATT1 Certification CAM/CMB	Indemnité pour les juges titulaires	50 € par jour
	Indemnité de préparateur ATT, Duan ou VAE	60 € par $\frac{1}{2}$ journée, plafonné à <b>130€</b> par manifestation
	Juge superviseur (CORD)	75 € par $\frac{1}{2}$ journée de manifestation
Formation CAM/CMB	Formateur : Convention travailleur indépendant	58 €/heure
	Formateur : Convention salarié	30€ par heure (brut)
	Mission de coordination (responsable régional de formation)	400 € par session annuelle
<b>Aide à la formation :</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Juges stagiaires Nouvelle Aquitaine : Remboursement plafonné à 120€ par Week end à Paris, après validation du Comité Directeur CR NA (avant de commencer la formation). Actuellement, cette aide ne concerne que les candidats AEC/AMCX</li> <li>➤ CAM/CMB : en cas de réussite 85€ (CAM) et 200€ (CMB), soit <math>\frac{1}{4}</math> des frais pédagogiques seront versés par stagiaire aux clubs Nouvelle Aquitaine d'appartenance (et si la formation est suivie en Nouvelle Aquitaine)</li> <li>➤ Formation modules santé FFAEMC : un dossier devra être présenté au Comité Directeur avant le début de la formation.</li> </ul>		
<p>Les termes employés pour qualifier la prestation sont importants fiscalement.  Les évènements sont considérés comme manifestation sportive. Au même titre que les examens, ils peuvent donner lieu à indemnisation.  Les formateurs CAM/CMB ne rentrent pas dans ce cadre et donnent lieu à des conventions de travailleur indépendant ou à des emplois.</p>		

Les modifications proposées concernent la partie « Aide à la formation ».

**APPROBATION DU REGLEMENT FINANCIER A L'UNANIMITE**

Au Temple sur Lot, le 26 avril 2025, à 20h  
La présidente, Anne Marie Bâcle

La secrétaire, Corinne Zausa


